

Il n'y a pas de paix durable sans justice.

Dr Mukwege - Prix Nobel de la Paix



L'EMPIRE DU SILENCE

UN FILM DE
THIERRY MICHEL

ACTUELLEMENT AU CINÉMA

moustique

rtbf.be



cinéart

PROGRAMMES TV DU SAMEDI 22 AU VENDREDI 28 JANVIER



moustique



Crimes au Congo

- Un docu-choc pour dénoncer 25 ans d'impunité
- Dr Mukwege, l'homme qui répare son pays
- Les lois de l'espoir contre les minerais de sang

L'enquête
LA WALLONIE MANQUE
DE GÉNÉRALISTES

L'alerte
ÉNERGIE: MÉFIEZ-VOUS
DES TAUX VARIABLES

Les conseils
LA DÉCONNEXION,
UN BIENFAIT FAMILIAL



HEBDO / 03 / 5007 / 19-01-22 / BELGIQUE: 3,40 € / LUXEMBOURG: 3,60 € / PGI01026 - DÉPÔT BPOST BRUXELLES X WWW.MOUSTIQUE.BE

LE MAKING OF **Justice au Congo?**

On ne pourra plus oublier *L'empire du silence* de notre compatriote Thierry Michel, son 12^e documentaire sur le Congo. Au-delà de ses images dures, il secoue parce qu'il témoigne de vérités également insupportables. Souvent, on explique les seigneurs de guerre et les enfants-soldats, 25 ans de tueries et de viols par l'attraction de richesses si précieuses en Occident. La réalité est terriblement plus complexe.

Après le génocide rwandais, les héros sont devenus bourreaux. Ces milices tutsies qui avaient mis fin au carnage ont à leur tour massacré les Hutus réfugiés au Congo. Et leurs alliés, les "libérateurs" qui ont fait tomber Mobutu, avant

de devenir eux-mêmes dictateurs, ont participé à ces boucheries. Les Nations unies ont répertorié 617 crimes contre l'humanité, parfois commis à quelques centaines de mètres d'une garnison de Casques bleus. Ce rapport Mapping qui nomme les responsables est resté dans un tiroir. Poussé par son ami le docteur et Prix Nobel de la paix Denis Mukwege, Michel veut montrer *L'empire du silence* à toutes les autorités, à tous les publics, ici et là-bas, pour que les proches des victimes témoignent et réclament un "tribunal international pour le Congo". C'est un privilège pour *Moustique* de soutenir un tel film, une telle démarche. Certaines semaines, notre métier prend plus de valeur.

Jean-Luc Cambier, rédacteur en chef

Crimes au Congo



Des groupes armés quadrillent le Nord-Kivu et perpétuent les massacres en toute impunité, malgré la présence de 20.000 Casques bleus.

Les populations du plus grand pays d'Afrique centrale sont depuis 25 ans victimes de massacres, voire d'actes génocidaires. Malgré les enquêtes de la communauté internationale, cette litanie de drames semble condamnée à ne jamais finir. Elle cessera pourtant quand on voudra enfin en arrêter les responsables. Dans *L'empire du silence*, le documentariste Thierry Michel, soutenu par le Nobel de la paix, Denis Mukwege, les désigne. Et l'espoir semble poindre dans le ciel congolais... - Texte: Gauthier De Bock -



Thierry Michel
Réalisateur

Il est des images qu'on souhaiterait ne pas voir. *L'empire du silence* en comporte beaucoup. Certaines évoquent le catalogue des archétypes de l'horreur légué par le nazisme à la mémoire collective. Les pantins disloqués jetés en tas. Les wagons à bestiaux jonchés de corps dont certains bougent encore. Les yeux hébétés qui regardent la caméra du fond d'un visage aux joues creuses. Oui, dans le documentaire de Thierry Michel, il y a tout cela. Et bien pire. Ces images datent, pour les plus anciennes, de la dernière décennie du XX^e siècle, d'il y a quelques années pour les plus récentes. Elles couvrent les crimes commis au Congo depuis près de trente ans. Ceux-ci auraient causé plusieurs centaines de milliers de personnes. D'autres parlent de plusieurs millions.

Elles sont fortes, terribles même, mais ne relèvent jamais du sensationnalisme ou du voyeurisme. La grammaire visuelle utilisée est celle de l'information, du document, de la preuve. De l'instruction d'une affaire judiciaire longue de dizaines d'années dont les victimes sont nombreuses et différentes. Et les →



→ bourreaux, quelques-uns, mais presque toujours les mêmes. En trente ans, Thierry Michel a consacré onze films au Congo dont *L'homme qui répare les femmes* et *Mobutu, roi du Zaïre*. *L'empire du silence* est son ultime rappel de la possibilité - car oui, elle existe encore - d'une société apaisée dans la région.

Mais *L'empire du silence* est aussi l'une des pierres angulaires d'une campagne de mobilisation internationale, "Justice For Congo". Malgré la présence de 20.000 Casques bleus des Nations unies depuis plus de vingt ans, de nombreux bourreaux sont toujours au pouvoir et, dans certains cas, continuent leurs massacres en toute impunité. Le film de Thierry Michel dénonce ces violences et appelle à une réaction internationale. Mais il veut aussi encourager les victimes à parler enfin. *L'empire du silence* sera diffusé et accompagné d'une présentation publique et de débats devant, entre autres, l'ONU, le Congrès américain, le Parlement européen. Le film fera aussi une tournée dans les 7 provinces martyres où il a été tourné, ainsi qu'à Kinshasa, pour informer et sensibiliser le grand public et les instances congolaises et internationales au sujet des outils - tribunal international, mixte, spécial... - à mettre en place pour enquêter, juger et condamner, enfin, ces horreurs.

Quelle est la situation actuelle en République démocratique du Congo en matière de justice rendue vis-à-vis des exactions commises?

THIERRY MICHEL - Aujourd'hui, certains généraux ou hommes politiques ayant du sang sur les mains sont sous sanctions internationales de l'UE ou des Nations unies. Mais ils le sont pour des faits de répressions violentes effectuées dans le cadre des refus de campagnes électorales des années 2010. Un processus de justice s'est enfin mis en place au

Congo. Mais pour tout ce dont il est question dans le film, on en est au point mort. Il faut tout mettre en place. À commencer par des mesures de protection des preuves. C'est-à-dire qu'il faudrait protéger les fosses communes. Certaines ont été vidées dans le fleuve. D'autres ont vu leur contenu brûlé. En mars 2017, c'est en cherchant à localiser une de ces fosses communes que deux experts de l'ONU, un Américain et une Suédoise ont été assassinés avant d'être décapités. Une fois que ces fosses sont répertoriées et "protégées", on peut alors exhumer les corps. Et là commencerait le travail de la preuve...

La situation sécuritaire du pays permettrait-elle ce travail?

À part les zones où il y a encore des groupes armés - des multiplicités de groupes armés - localisés principalement dans le Nord-Kivu, oui. Mais il est vrai qu'il faudrait, en termes de priorité, faire d'abord cesser les massacres hebdomadaires qui se déroulent toujours dans ces zones. Pour le reste, tant pour le Kasai, pour Kisangani, pour Mbandaka... des enquêtes judiciaires pourraient avoir lieu.

Votre film était la thèse d'un système d'impunité des auteurs de massacres, qui nourrit de futurs massacres...

Les seigneurs de guerre qui ont commis les pires crimes sont aujourd'hui généraux en chef, au Congo ou au Rwanda. Le général Amisi, surnommé "Tango Four", un présumé criminel de grand chemin, est actuellement inspecteur général des Forces armées de la République démocratique du Congo. D'autres figurent toujours à de hauts postes de responsabilité politique, militaire et sont cités dans le film. J'y brise ainsi le silence. Ce silence qu'a dénoncé le docteur Mukwege lors de la remise de son prix Nobel: "Ces noms que personne n'ose citer" (lire aussi p. 19).

Les noms cités apparaissent tout de même sur un rapport des Nations unies...

Oui, sur le rapport "Mapping" qui moisit dans un tiroir de l'ONU... Pourtant, les Nations unies ont fait un travail extraordinaire jusqu'à 2003 pour répertorier dans le détail 617 massacres avec le lieu, le nombre de victimes, le modus operandi, enfin tout. Et l'essentiel, les noms des présumés coupables, a été épuré de ce rapport. Et ces noms font partie d'une base de données confidentielle...

Pourquoi confidentielle?

Deux arguments sont avancés. Le premier est que la divulgation des coupables présumés entraînerait des mesures de rétorsion contre les victimes survivantes et les témoins. Un argument qui fait rigoler ces victimes, elles qui n'ont jamais été protégées. Le deuxième: pour ne pas empêcher les enquêtes selon l'idée que, une fois cités, les bourreaux présumés pourraient faire disparaître les preuves. Sauf que certains n'ont pas attendu d'être nommés pour faire disparaître les cadavres de leurs victimes... Ces arguments sont en toc et relèvent presque de la folie.

Alors quelles sont les vraies raisons?

La première: la géopolitique, la raison d'État, la volonté de ne pas impliquer les dirigeants ou ex-dirigeants de certains pays. Kabila père, Kabila fils, mais aussi, entre autres, le président actuel ougandais, Yoweri Museveni et l'actuel président rwandais, Paul Kagame. Et puis, la deuxième: ce qui fait le malheur du pays depuis la nuit des temps. La richesse de son sous-sol. Et c'est un pays qui n'est pas riche que de son sous-sol: également de son fleuve, de son énergie, de ses forêts... Mais c'est vrai que son sous-sol regorge de matières premières hautement indispensables aujourd'hui à toutes les industries de pointe occidentales et

asiatiques. Le docteur Mukwege le dit lucidement: le Congo est une bijouterie sans porte ni fenêtres dans laquelle tout le monde vient, par la loi des armes, se servir.

Les grandes puissances ferment donc les yeux sur une partie du rapport Mapping parce qu'elles veulent préserver leur accès aux minerais du Congo...

Oui. Et il y a un autre élément de taille. Lors de la publication du rapport Mapping, tout s'est focalisé sur la question du Rwanda et du génocide des Tutsis et des Hutus modérés interrompu par les forces rwandaises menées par Paul Kagame. Et une de ses conséquences: la fuite de plus d'un million de civils hutus et de dizaines de milliers de génocidaires vers le Kivu congolais puis vers Kisangani et Mbandaka et qui a donné lieu à des massacres notamment à Tingi Tingi. Ce dernier épisode figure dans le film avec la dramatique visite de ce camp par la commissaire européenne à l'action humanitaire, Emma Bonino. Il y a un malaise occidental d'avoir laissé faire le génocide des Tutsis, une culpabilité. Cette culpabilité a entraîné une forme volontaire d'aveuglement vis-à-vis des exactions perpétrées par les anciennes victimes devenues bourreaux sur les populations en fuite au Kivu.

Quels sont les acteurs étrangers sur le terrain, y a-t-il des mercenaires "blancs"?

Non. Mais parmi les cadres et les officiers dans les différentes troupes présentes, il y a beaucoup de rwandophones. Certains sont tantôt Congolais, tantôt Rwandais. Les crimes n'ont pas tous été commis par des rwandophones, loin de là. Beaucoup étaient des Congolais. Jean-Pierre Bemba est un pur Congolais... De nombreux massacres ont été commis par des Congolais "de souche". →

Suite au génocide rwandais, plus d'un million de civils hutus, dont des génocidaires, ont fui vers le Congo. Beaucoup ont à leur tour été massacrés.

→ **La loi Dodd-Frank était censée empêcher que l'exploitation et la commercialisation de minerais de la RDC ne financent les groupes armés. Elle n'a pas changé la donne?**

Je pense quand même que ça a dû jouer et que c'est ce qui a poussé en juin dernier le Congo et le Rwanda à signer un accord sur l'exploitation minière visant à priver les groupes armés des revenus issus de cette filière. Notons tout de même que cela fait des années que le Rwanda exploite les ressources minières situées au Congo... D'ailleurs la seule entreprise de raffinage du coltan dans la région des Grands Lacs, voire en Afrique se situe au Rwanda alors que ce pays n'a pour ainsi dire aucune mine de coltan.

Quelle serait la suite du processus pour apaiser durablement la situation dans la région?

Il faudrait d'abord que les Nations unies publient la base de données contenant le nom des auteurs

présomés du rapport Mapping. Il faudrait étendre certaines des sanctions européennes et américaines qui frappent aujourd'hui les quelques auteurs de violences commises durant le processus électoral à l'ensemble des noms contenus dans cette base de données. Il faut lancer les enquêtes - judiciaires, cette fois - instruisant les crimes répertoriés par le rapport Mapping et commis par ces auteurs présumés. Je ne crois pas que le Congo ait la capacité de réaliser ces enquêtes, il faudrait donc l'y aider. Il est difficile d'imaginer pouvoir les réaliser dans l'état actuel de la hiérarchie aux commandes des services de sécurité congolais largement peuplés de personnes ayant participé aux différents massacres. C'est une décision politique que devra prendre le gouvernement congolais d'assainir l'armée, la police, la Sûreté sur la base des noms divulgués. Dégagé d'éventuels freins et pressions, le travail pourrait se poursuivre grâce à la mise en place d'une police scientifique et d'un fichier ADN. On pourrait ainsi exhumer les cadavres des fosses. Le travail d'enquête devrait être utilisé par un tribunal international qui jugera les coupables et le cas échéant, condamnera certains pays à s'acquitter de dommages de guerre envers le Congo. Le chemin est encore long...

L'empire du silence sera votre dernier film consacré à l'Afrique?

C'est mon 11^e long métrage "africain"... Oui, je tourne la page, c'est le tomber de rideau. C'est pour cela que le film a un aspect "bilan". C'est aussi un cri d'espoir parce qu'il y a des mobilisations populaires qui émergent: dans différentes villes du Congo, les gens descendent dans les rues pour demander qu'on sorte le rapport Mapping de l'oubli. Et puis, il y a des personnalités comme le docteur Mukwege qui est, pour moi, l'honneur absolu de la dignité africaine... Moi, je connais le Congo depuis trente ans et j'ai l'impression que cela a toujours été de mal en pis. Qu'il n'y a jamais eu d'amélioration, au contraire. Du reste, à une époque, lorsqu'on demandait à un Congolais comment il allait, il vous répondait: "Mieux que demain". Parce que ce pays est dans une spirale désespérante. Mais nous sommes dans un moment particulier. Lors du tournage du documentaire, j'ai été très surpris par les prises de parole des intervenants. Il y a encore trois ans, du temps de Kabila fils, cela n'aurait pas été possible. La population ne supporte plus l'arbitraire et l'exprime sans être sanctionnée. Un espace de liberté s'est ouvert. La campagne "Justice For Congo" devrait pouvoir tourner dans tout le Congo. Un vent d'air frais y souffle en ce moment. Il faut que cela dure... *



Emma Bonino, au camp de Tingi Tingi, en 1997.

"J'étais à Tingi Tingi"

Une des séquences les plus émouvantes du film de Thierry Michel couvre la visite d'Emma Bonino, commissaire européenne à l'Action humanitaire, en pleurs dans un camp de réfugiés. Elle se souvient...

En 1997, l'armée rwandaise de Paul Kagame, l'actuel président du Rwanda, était intervenue au Kivu, où étaient réfugiés un million et demi voire deux millions de Hutus rwandais, notamment à Goma. Parmi eux se trouvaient des dizaines de milliers de génocidaires. À la suite de cette intervention, Paul Kagame avait déclaré que 750.000 réfugiés étaient rentrés au Rwanda. Mais il manquait des centaines de milliers de personnes... J'ai commencé, les semaines suivantes, à recevoir des rapports, notamment de prêtres de paroisse, qui m'indiquaient que des centaines de milliers de personnes couraient dans la brousse, dans la forêt, poursuivies par des militaires rwandais et ougandais et qu'elles s'approchaient de Tingi Tingi. J'ai décidé d'aller voir. Depuis l'avion de la Croix-Rouge, on voyait plus de 250.000 personnes démunies d'absolument tout. Peut-être 10 à 20.000 personnes ont réussi à atteindre le Congo-Brazzaville. Que sont devenus les autres? La faim, la soif, la maladie et... la "chasse" effectuée par les militaires les auront emportés.



Dans son hôpital de Bukavu, le Dr Mukwege a déjà subi plusieurs tentatives d'assassinat.

L'homme qui répare son pays

Le docteur Denis Mukwege est célèbre dans le monde entier pour le travail qu'il accomplit au Kivu auprès des victimes de violences sexuelles. Il s'est associé à la campagne "Justice For Congo". - Interview: Gauthier De Bock -

On le surnomme "l'homme qui répare les femmes". Prix Nobel de la paix. Prix Sakharov. Prix des Droits de l'homme des Nations unies... La liste des décorations du docteur Mukwege, qui est aussi pasteur pentecôtiste, est impressionnante. À la mesure de ses mérites. Et de son courage. Il a été victime de plusieurs tentatives de meurtre, le gardien de sa maison a été abattu après l'avoir alerté d'une intrusion, des voisins l'ont sauvé, in extremis... Deux de ses collaborateurs directs dont son successeur pressenti ont été tués. Son engagement va bien au-delà de sa pratique médicale. C'est tout un système d'impunité protégeant les bourreaux du Congo qu'il entend, avec d'autres, briser...



Denis Mukwege
Prix Nobel de la paix

Quelles sont les conditions de sécurité actuelles de votre hôpital à Bukavu?

DENIS MUKWEGE - Nous sommes situés dans une zone de conflits où l'insécurité est endémique. Si Bukavu et les grands centres urbains de l'est du Congo ne sont pas attaqués par des milices armées, il y a des actes de banditisme qui y ont lieu régulièrement. Y compris autour de mon hôpital... Je suis d'ailleurs toujours protégé par des Casques bleus. À l'hôpital, aujourd'hui, si nous pouvons continuer à travailler en sécurité, c'est grâce à la présence d'un détachement de la police égyptienne qui protège les malades. Comme j'habite dans l'hôpital, je bénéficie de cette protection. →

→ Est-ce que votre prix Nobel agit comme une protection supplémentaire?

C'est une question délicate. Disons que lorsque des hautes personnalités politiques profèrent des attaques verbales contre nous, ce sont des incitations à la violence, au passage à l'acte. Ces attaques verbales, parfois basées sur une appartenance tribale, expressions extrêmement dangereuses en Afrique, n'ont pas cessé avec le prix Nobel...

Que se passerait-il si, comme le prône le film de Thierry Michel, les Nations unies diffusaient la liste des auteurs présumés des 617 massacres documentés par le rapport Mapping?

Les présumés criminels savent qu'ils apparaissent sur la liste. Ils savent, bien évidemment, qu'ils ont commis ces crimes. C'est la raison pour laquelle ils sont nerveux. Et qu'ils sont menaçants, qu'ils peuvent éventuellement songer à faire disparaître des preuves ou des témoins. La publication de cette liste rendra ces criminels présumés de facto moins dangereux. Ils ne vont pas aggraver encore leur situation en commettant d'autres crimes. Garder cette liste confidentielle permet depuis des années aux criminels qui s'y trouvent de continuer leurs basses œuvres.

Où en est cette campagne "Justice For Congo"?

Nous en sommes toujours à une étape de sensibilisation et d'information. J'étais très satisfait de rencontrer des députées au Parlement français qui reconnaissaient, après notre présentation, ne plus pouvoir dire "on ne savait pas". Maintenant, il faudra voir comment cette information sera traduite par les autorités des pays de la communauté internationale. Il y a, par ailleurs, le volet national. Le film de Thierry Michel sera projeté au Congo, dans des grandes villes, dans des universités... Il faut que cette campagne puisse amener notre jeunesse à comprendre que les conflits qui font souffrir le pays jusqu'à aujourd'hui ont des racines. Et que si on ne traite pas ces racines, cela va se poursuivre et continuer à impacter leur vie.

Enquêter, juger, condamner dans le cadre d'une justice transitionnelle, sanctionnée notamment par un tribunal international, ce serait "réparer le Congo"?

Il faut commencer par la vérité. Cette vérité n'a jamais été dite. Un tribunal international pour le Congo peut porter la lumière sur ce qui s'est passé. Cette lumière va nous permettre de reconstruire les fondations du Congo et d'effectuer la réparation de ce qui a été détruit.

Le plaidoyer pour la justice au Congo, c'est aussi l'espoir de ne plus devoir réparer les femmes?

Je me suis rendu compte que j'allais passer toute ma vie à réparer les femmes. Quand vous réparez la mère, puis la fille, puis la petite-fille... Quand vous réalisez que vous réparez une même personne deux, trois, quatre fois. Vous prenez conscience que ça n'a pas de fin. Il fallait donc se poser la question fondamentale: quelle est la cause? Ce plaidoyer "Justice For Congo", c'est lutter contre la cause profonde de ce mal qui détruit les femmes congolaises. Ce que nous faisons aujourd'hui, c'est la continuité de notre travail au bloc opératoire.

Cette prise de conscience a-t-elle émergé dans des circonstances particulières?

Un jour, en opérant une petite fille de 18 mois, j'ai compris que le mal n'avait plus de limite. Quelques jours après, nous sommes allés au village pour parler aux hommes. C'était une tout autre démarche que celle qui consistait à "attendre" les victimes au bloc. C'était faire de la prévention. Notre venue, filmée par Thierry Michel, a mis la pression sur les autorités locales. L'auteur - un homme de pouvoir - a été arrêté. Et cette arrestation d'un homme puissant a eu comme résultat que depuis ce jour, il n'y a plus jamais eu de viol d'enfant dans ce village. Le jour où un juge militaire a pris ses responsabilités et a arrêté le présumé violeur, les viols d'enfants ont stoppé. C'est un exemple qui montre que la justice peut faire la différence. La justice peut permettre aux femmes et aux enfants du Congo de vivre en paix. Mais il faut également éradiquer les quelque 120 groupes armés qui pullulent au Kivu...

Combien de patientes recevez-vous actuellement?

Nous sommes à cinq nouvelles patientes que nous prenons en charge chaque jour. Mais pour peu qu'un conflit éclate, on monte à dix par jour... Et derrière ces chiffres, pour chaque femme, pour chaque enfant, il y a une histoire singulière, un drame particulier. *

Les minerais de conflit

Nos besoins en matières premières ne font pas les guerres congolaises. Mais ils ne cessent de les alimenter. Nos voitures et nos smartphones pourront-ils un jour enfin être 100 % propres?



L'est du Congo compte plus de 2 millions de mineurs "artisansaux".



LA FORCE DES FEMMES
Denis Mukwege
Gallimard, 400 p.

"Vous réparez la mère, la fille, la petite-fille... Devant une fillette de 18 mois, j'ai compris: le mal n'avait plus de limite."

Une terre ocre, comme lavée par le sang. Depuis la colonisation, et même lors de la période précoloniale, les ressources naturelles de la RDC portent les stigmates de l'esclavage et des pires exactions. L'incommensurable richesse de ce pays 33 fois plus vaste que le Benelux se cache dans son sous-sol. Diamants au Kasai, cobalt (80 % des réserves mondiales), uranium et cuivre au Katanga, or, tungstène, cassitérite ou coltan (60 % des gisements planétaires) au Kivu. De la fabrication des premières bombes nucléaires américaines, dont



Texte:
Harold Nottet

60 % de l'uranium provenait du Congo, aux guerres qui ont déchiré ce pays depuis le milieu des années 1990, et au pompage massif des minerais par les régimes kleptocrates de Mobutu et des Kabila, la géologie de l'ex-Zaïre est intimement liée à son destin tragique.

Ces matières premières alimentent notre consumérisme effréné via de nombreux secteurs de pointe, de l'aéronautique à l'automobile en passant par nos smartphones, tablettes et ordinateurs. Reste que les liens de causalité entre ces ressources et les guerres du Congo sont particulièrement complexes. Nos →

→ différents reportages réalisés au Katanga et au Kivu l'ont encore démontré. Contrairement au discours manichéen de nombreuses ONG, les minerais ne sont pas les premiers ou seuls responsables de ces conflits armés. S'ils y ont joué un rôle, les guerres de l'est du Congo prennent en effet racine dans une multitude de facteurs politiques, ethniques, territoriaux... "Les minerais étaient juste une manière, pour les groupes armés, d'accéder à des revenus pour poursuivre leurs objectifs, après que les guerres eurent déjà commencé", souligne Christoph Vogel, du Groupe de recherche sur les conflits à l'Université de Gand, dans un récent article de *Dissent Magazine*. Mais la majorité des ONG se sont concentrées sur ce thème, à l'exclusion d'autres facteurs."

Pas tout l'or du monde

Alors quel rôle jouent les minerais dans l'insécurité congolaise? Ils alimentent la corruption, notamment de hauts responsables de l'armée congolaise, attirent et entretiennent la présence de milices étrangères ou locales dans l'est du pays. Des éléments étayés par notre dernier reportage au Sud-Kivu en 2019. Un pillage de masse qui profite au pouvoir de Kinshasa mais aussi à ses voisins, dont le Rwanda. À propos de l'or extrait par les creuseurs artisanaux, nous constatons d'ailleurs que le très aurifère Sud-Kivu déclare officiellement produire... 1,5 kg d'or par an alors que son voisin rwandais, où ces gisements se comptent sur les doigts d'une main, venait d'inaugurer une nouvelle raffinerie d'or à Kigali d'une capacité de production de 6 tonnes par mois. En RDC, on estime ainsi que 98 % de l'or artisanal est exporté illégalement.

Pour tenter de mettre un terme à cette spoliation systémique et à cette manne financière paramilitaire, plusieurs initiatives de régulation ont vu le jour depuis une dizaine d'années. Sous la pression des ONG, l'administration Obama a d'abord dégagé un article de la loi Dodd-Frank, célèbre réforme financière adoptée par le Congrès US en 2010, pour forcer les entreprises américaines à déclarer si elles utilisent du minerai importé du Congo et si celui-ci

provient de zones conflictuelles. Mais cette "Loi Obama", comme l'appellent les Congolais, n'a pas eu l'effet escompté. Au contraire. "Cette législation ne concerne que les minerais "3TG" (l'étain, le tungstène, le tantalum extrait du coltan et l'or - NDLR), explique Arnaud Zacharie, secrétaire général du Centre national de coopération au développement (CNCD-11.11.11). Elle cible uniquement l'Afrique des Grands Lacs, c'est-à-dire la RDC et ses neuf voisins. Une étude de l'institut anversois International Peace Information Service (IPIS) publiée en 2017 montrait que 80 % des minerais importés aux États-Unis n'étaient plus extraits dans des zones de conflits. En réalité, les entreprises américaines se sont approvisionnées en matières premières dans d'autres pays et cela a entraîné un embargo de fait des mines congolaises. D'autres études ont d'ailleurs révélé que cette loi n'avait eu aucun impact sur les violences commises en RDC." Ce boycott a même été un désastre économique. Rappelons que dans l'est du pays, on compte déjà plus de 2 millions de mineurs artisanaux.

Amendes et saucissons

L'UE a donc contre-attaqué avec sa propre législation. Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2021, ce nouveau règlement impose aux importateurs européens de minerais 3TG un devoir de diligence afin de respecter les normes internationales en matière d'approvisionnement responsable. Un nouveau coup dans

l'eau? "Cette législation a de nombreuses lacunes, déplore Simon Rix de l'ONG belge Commission Justice & Paix. Notamment parce qu'elle n'est pas intégrée dans le droit national de la même façon par tous les pays membres de l'UE. Les sanctions pour les entreprises varient dès lors d'un État à l'autre, ce qui est particulièrement problématique. Si les pénalités sont trop faibles, le caractère contraignant de cette réglementation perd en effet de sa valeur." Concrètement, que risquent les importateurs peu regardants? La Commission européenne a opté pour des amendes maximums... Arnaud Zacharie donne l'exemple de l'Autriche, l'un des premiers États membres à avoir transposé ce droit européen dans sa législation nationale. "Les importateurs autrichiens qui ne respectent pas ce règlement s'exposent à une amende maximum de... 726 euros! Alors que pour coller à ces exigences, il faut réaliser un rapport de diligence qui coûte environ 25.000 euros." Autant dire que de nombreuses firmes risquent de préférer l'amende.

Un second biais concerne le seuil d'importation. Puisqu'il est difficile de tout contrôler, l'UE a fixé des quantités minimales de minerais en dessous desquelles la législation ne s'applique pas. Des seuils beaucoup trop hauts, jugent le CNCD et la Commission Justice & Paix. Prenons l'exemple de l'or. En dessous de 100 kg d'or pur, ce qui représente déjà 5 millions d'euros en valeur, on peut

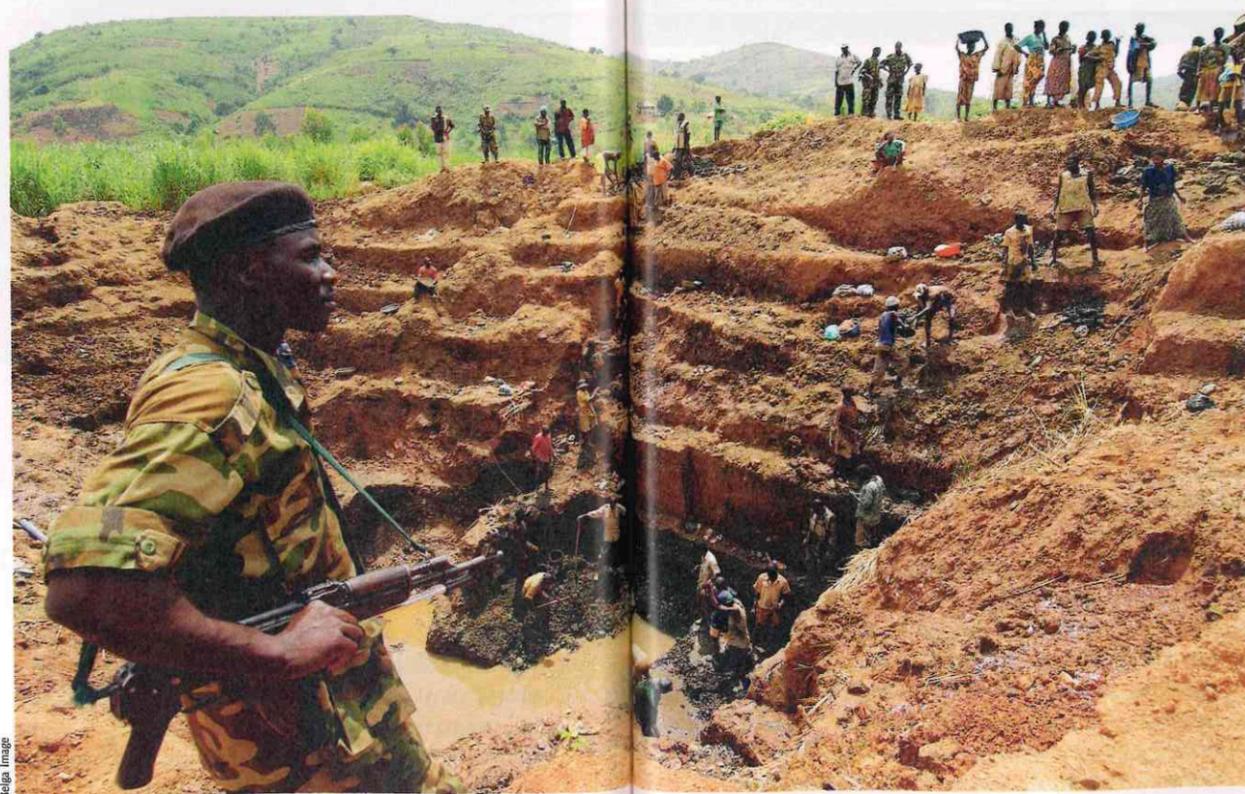
s'approvisionner où l'on veut. "Cette faille permet aussi à des importateurs de saucissonner leurs contrats pour passer en dessous du seuil et contourner la réglementation", regrette encore Arnaud Zacharie. Tout comme le fait que cette législation européenne ne cible que l'amont de la chaîne d'approvisionnement. Soit une vingtaine de fonderies et raffineries localisées dans des zones de conflits. Exit donc les grandes marques qui manufacturent nos voitures ou nos gadgets électroniques. Un autre problème concerne la liste CAHRAs (Conflict-Affected and High-Risk Areas). "En ciblant toutes les zones de conflits dans le monde et non uniquement la région des Grands Lacs, la législation européenne semblait tirer les leçons des lacunes de la loi américaine. Mais en contradiction avec cette logique universelle, l'UE a publié cette liste noire de pays problématiques à ses yeux, dont la RDC. Certains États membres préfèrent donc boycotter ces régions."

Encore un peu de patience...

Alors, faut-il jeter dare-dare ces régulations aux poubelles parlementaires? Le constat dressé par le chercheur flamand Christoph Vogel semble sans appel. Selon ses propos, repris dans *La Libre*, "la politique destinée à entraver l'exploitation de "minerais de conflit" en RDC a eu pour effet d'imposer des prix artificiellement bas aux mineurs artisanaux et d'entraîner une baisse de l'accès des Kivuïens aux soins de santé et à l'éducation. Sans empêcher la violence, qui continue dans l'est du Congo". Au CNCD, on juge ce constat beaucoup trop simpliste. "Cela nous semble prématuré de dresser un bilan de ces législations alors que le règlement européen est seulement entré en vigueur en 2021 et qu'il doit encore être transposé dans les droits nationaux de plusieurs États membres", tempère Zacharie. Dont la Belgique où le projet n'est même pas encore arrivé au Parlement. "Quant à la loi américaine, elle n'est d'application que depuis 2014 et a été suspendue de 2017 à 2019 par l'administration Trump."

Encore un peu de patience, donc, afin d'enrayer notre approvisionnement en minerais de sang? L'espoir n'est pas mort. D'abord parce qu'il est prévu de revoir la législation européenne tous les trois ans. De nombreuses ONG préparent donc en ce moment leurs plaidoyers pour y inclure des minerais supplémentaires et pallier les autres lacunes dès 2023. Et si elle se fait attendre (elle a déjà été reportée trois fois par la Commission), une nouvelle directive européenne devrait également imposer ce devoir de vigilance à toute la chaîne de production de nos entreprises et à toutes les matières premières. Une avancée majeure, attendue pour le mois prochain. ✖

Les minerais génèrent la corruption et attirent la présence de milices étrangères ou locales dans l'est du pays.



En RDC, 98 % de l'or "artisanal" serait exporté illégalement.